

RAPPORT DE JURY
DU CONCOURS POUR LE
RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE
CATÉGORIE C DES MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

ANNÉE 2021

AVRIL 2022

I – Présentation du concours

Le décret n° 2010-984 du 26 août 2010 fixe le statut particulier du corps des agents administratifs des finances publiques.

Le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixe quant à lui le statut particulier des agents de constatation des douanes.

L'arrêté du 12 avril 2016 fixe les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves de ce concours.

1.1 Les conditions pour concourir

L'avis de concours pour le recrutement au titre de l'année 2021 de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers publié au journal Officiel le 22 avril 2021 détaille les conditions pour concourir aux concours internes et externes.

1.2 La nature et le programme des épreuves

L'architecture du concours commun C, qui doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont toutes les qualités requises pour assumer les responsabilités futures qui leur seront confiées, est la suivante :

- Pré-admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 1 heure 30 – coefficient 1 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Questionnaire à choix multiple destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat.

- Admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 3 heures – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres.

- Admission : une épreuve orale obligatoire :

Durée : 20 minutes – coefficient 2 – Note éliminatoire inférieure à 5/20

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son parcours, d'une durée d'environ deux minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury.

- Admission : une épreuve d'exercices physiques obligatoire (branche surveillance)

Coefficient 1 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Les candidats ayant opté pour la branche de la surveillance douanière présentent une épreuve d'admission supplémentaire obligatoire d'exercices physiques qui comprend quatre exercices imposés :

- un test d'endurance musculaire des membres supérieurs (« test de pompes ») ;
- un test d'endurance des muscles du bas du dos et de la ceinture pelvienne (« test de gainage ») ;
- une course de sprint sur 60 mètres ;
- et une course d'endurance sur 2 000 mètres.

1.3 Composition du jury

Le jury national de ce concours, associé aux travaux de conception de sujets, correction de copies et audition des candidats, a été désigné par arrêté du 21 septembre 2021. Ce jury national est constitué de 13 membres, originaires de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ce jury a été présidé par Philippe REYNAUD, Administrateur des douanes et droits indirects.

L'épreuve orale d'admission a nécessité la constitution de 98 commissions réparties sur 16 centres d'examen, ainsi que la désignation de 72 examinateurs suppléants. Les examinateurs, titulaires et suppléants, ont été nommés par un arrêté du 20 décembre 2021 et par un arrêté complémentaire du 31 décembre 2021.

1.4 Nombre de postes

Par arrêté publié au Journal officiel le 3 octobre 2021, le nombre de places offertes à ce concours a été fixé à 1 387, réparties de la manière suivante :

- 1 208 pour le corps des agents administratifs des Finances publiques (805 places au titre du concours externe et 403 au titre du concours interne) ;
- 21 pour le corps des agents de constatation des douanes dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale (14 places au titre du concours externe et 7 au titre du concours interne) ;

- 158 pour le corps des agents de constatation des douanes dans la branche de la surveillance (105 places au titre du concours externe et 53 places au titre du concours interne).

II – Présentation des candidats

2.1 Inscrits/ présents

Le nombre de candidats inscrits au titre du millésime 2021 figure dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Nombre d'inscrits millésime 2021	Nombre d'inscrits millésime 2020	Variation
Externe	Administrative	13 669	12 038	+ 13,54 %
	Surveillance	7 084	4 739	+ 49,48 %
	Total	20 753	16 777	+ 23,69 %
Interne	Administrative	1 779	802	+ 121,82 %
	Surveillance	764	538	+ 42,01 %
	Total	2 543	1 340	+ 89,78 %
Total général		23 296	18 117	+ 28,59 %

Le nombre et le pourcentage de candidats présents aux différentes épreuves sont présentés dans le tableau suivant :

Concours	Filière	Épreuve	Nombre de candidats convoqués	Nombre de candidats présents	Pourcentage de candidats présents/ candidats convoqués
Externe	Administrative	Questionnaire à choix multiple	13 662	6 071	44,44 %
		Cas pratique	4 803	4 770	99,31 %
		Entretien	3 097	2 770	89,44 %
	Surveillance	Questionnaire à choix multiple	7 084	3 042	42,94 %
		Cas pratique	944	939	99,47 %
		Entretien	322	283	87,89 %
Interne	Administrative	Questionnaire à choix multiple	1 178	503	28,29 %
		Cas pratique	401	395	98,50 %
		Entretien	249	223	89,56 %
	Surveillance	Questionnaire à choix multiple	764	352	46,07 %
		Cas pratique	168	167	99,40 %
		Entretien	79	72	91,14 %

2.2 Les lauréats

Les résultats globaux et le profil sociologique des lauréats sur liste principale sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Moyenne générale du concours	Dispersion des moyennes générales (écrits + oraux)	Pourcentage de femmes parmi les candidats admis	Pourcentage d'hommes parmi les candidats admis	Moyenne d'âge des admis	Lauréat le plus jeune	Lauréat le plus âgé
Externe	Administrative	10,75/20	5,88/20 à 17,30/20	57,99 %	42,01 %	33 ans	18 ans	59 ans
	Surveillance	12,35/20	5,85/20 à 17,54/20	32,24 %	64,76 %	29 ans	16 ans	50 ans
Interne	Administrative	10,60/20	6,24/20 à 17,11/20	63,28 %	36,72 %	38 ans	19 ans	54 ans
	Surveillance	11,75/20	7,29/20 à 15,69/20	18,19 %	81,81 %	33 ans	23 ans	48 ans

III – Les épreuves écrites de pré-admissibilité et d'admissibilité

3.1 Généralités

Les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité se sont déroulées le 5 octobre 2021.

Lors de la réunion de jury du 21 octobre 2021, 5 747 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours externes (4 803 au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative, et 944 au titre du corps des agents de constatation des douanes, branche surveillance) et 569 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours internes (401 au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative, et 168 au titre du corps des agents de constatation des douanes, branche surveillance).

Lors de la réunion de jury du 10 novembre 2021, 3 419 candidats ont été déclarés admissibles au titre des concours externes (3 097 au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative, et 322 au titre du corps des agents de constatation des douanes, branche surveillance) et 328 candidats ont été déclarés admissibles au titre des concours internes (249 au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative, et 79 au titre du corps des agents de constatation des douanes, branche surveillance).

3.2 Résultats

Les résultats obtenus à l'épreuve de pré-admissibilité sont les suivants :

Épreuve de préadmissibilité	Concours externe filière administrative	Concours externe filière surveillance	Concours interne filière administrative	Concours interne filière surveillance
Moyenne générale	8,36	7,63	8,28	8,07
Note la plus élevée	18,38	16,62	17,54	15,35
Note la plus faible	0,00	0,00	0,00	2,65
Notes ≥ 15 (1)	96 1,58 %	20 0,66 %	10 1,99 %	2 0,57 %
12 ≤ notes < 15 (2)	602 9,92 %	158 5,19 %	36 7,16 %	19 5,40 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	698 11,50 %	178 5,85 %	46 9,15 %	21 5,97 %
10 ≤ notes < 12 (4)	976 16,07 %	399 13,12 %	80 15,90 %	55 15,62 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	1 674 27,57 %	577 18,97 %	126 25,05 %	76 21,59 %
Notes < 10	4 397 72,43 %	2 465 81,03 %	377 74,95 %	276 78,41 %
Dont notes éliminatoires < 5	657 10,85 %	489 16,07 %	48 9,54 %	25 7,10 %

Les résultats obtenus à l'épreuve d'admissibilité sont les suivants :

Épreuve d'admissibilité	Concours externe filière administrative	Concours externe filière surveillance	Concours interne filière administrative	Concours interne filière surveillance
Moyenne générale	9,12	9,56	8,91	9,49
Note la plus élevée	18,00	18,50	16,75	19,00
Note la plus faible	0,00	0,00	0,00	0,00
Notes ≥ 15 (1)	55 1,15 %	11 1,17 %	5 1,27 %	2 1,20 %
12 ≤ notes < 15 (2)	609 12,77 %	165 17,57 %	41 10,38 %	27 16,16 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	664 13,92 %	176 18,74 %	46 11,65 %	29 17,36 %
10 ≤ notes < 12 (4)	1 030 21,59 %	207 22,05 %	82 20,76 %	50 29,94 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	1 694 35,51 %	383 40,79 %	128 32,41 %	79 47,30 %
Notes < 10	3 076 64,49 %	556 59,21 %	267 67,59 %	88 52,70 %
Dont notes éliminatoires < 5	413 8,66 %	83 8,84 %	38 9,62 %	21 12,57 %

3.3 Appréciations des travaux des candidats

➤ Épreuve de pré-admissibilité

Les résultats apparaissent contrastés entre les différentes catégories de questions. Il s'agit ici du détail de l'épreuve « Métropole + Antilles Guyane ».

Concernant les réponses en matière d'**orthographe, vocabulaire et grammaire**, le niveau des candidats est globalement meilleur que celui du millésime précédent. Il s'agit de la thématique du QCM la mieux réussie avec plus de 57 % de taux de bonnes réponses.

Pour ce qui est du niveau d'ensemble des candidats en matière de **connaissances générales**, le taux de réussite cette année est en baisse par rapport au millésime

précédent, avec un taux de bonnes réponses global de plus de 40 %. Il s'agit de la thématique du QCM la moins bien réussie.

Concernant les questions de **calcul**, le niveau est en hausse par rapport aux millésimes précédents avec 54 % de taux de bonnes réponses.

Enfin, **le questionnaire de raisonnement** est sans conteste la partie du QCM la mieux réussie par les candidats, avec un taux de bonnes réponse supérieur à 50 % pour 80 % des questions.

Dans l'ensemble ces résultats démontrent un niveau inférieur que celui des années précédentes, notamment pour les questions de connaissances générales.

➤ *Épreuve d'admissibilité*

Les correcteurs soulignent dans leur ensemble un niveau très moyen. Comme les années précédentes, certains candidats se contentent de recopier des passages entiers des documents sans aucun apport personnel.

S'agissant de la partie « Questions », les correcteurs ont remarqué que celle-ci est globalement bien traitée par les candidats. Même si certaines réponses sont incomplètes, l'essentiel est présent.

S'agissant de la partie « Applications », elle a été moins bien réussie par les candidats. Les calculs et les graphiques ne sont pas maîtrisés. L'absence de lecture des consignes ou la mauvaise compréhension de l'énoncé amènent les candidats à ne pas répondre correctement à la commande. Les commentaires des graphiques restent souvent succincts avec une explication des évolutions sans réelle recherche de la cause de celles-ci.

S'agissant de la partie « Rédaction », les correcteurs remarquent que celle-ci n'a pas été traitée ou alors que partiellement ou de manière succincte. Ils regrettent surtout l'absence de plan dans beaucoup de copies. Les candidats paraphrasent beaucoup trop le fonds documentaire et ont du mal à développer leurs connaissances personnelles. A contrario, les bons candidats se sont démarqués par une rédaction réfléchie et structurée.

Par ailleurs, la forme demeure pour la quasi-totalité des copies très perfectible, ce qui témoigne notamment d'une mauvaise connaissance des attendus du concours. L'orthographe est déficiente et la présentation souvent bâclée.

IV – L'épreuve d'exercices physiques et l'épreuve orale d'admission

4.1 Données chiffrées de l'épreuve d'exercices physiques (branche surveillance)

Les candidats de la branche surveillance ont passé une épreuve d'admission supplémentaire, sous forme d'exercices physiques (cf. I 1-2), dont la synthèse des résultats est présentée ci-après :

Épreuve d'exercices physiques	Concours externe filière surveillance	Concours interne filière surveillance
Moyenne générale	13,50	12,80
Note la plus élevée	20,00	19,66
Note la plus faible	0,00	4,66
Notes ≥ 15 (1)	117 41,34 %	24 33,33 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	78 27,56 %	20 27,78 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	195 68,91 %	44 61,11 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	43 15,19 %	12 16,67 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	238 84,10 %	56 77,78 %
Notes < 10	45 15,90 %	16 22,22 %
Dont notes éliminatoires < 5	8 2,83 %	1 1,39 %

Cette épreuve d'exercices physiques s'est déroulée du 13 au 24 décembre 2021.

4.2 La formation des membres du jury oral

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une formation en présentiel et à distance. Ils ont pu établir un premier contact avec leur binôme avant les auditions, acquérir les techniques d'audition et échanger avec le président du jury. L'ENFiP a pu ainsi leur rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

4.3 Le contexte de déroulement de l'épreuve orale

Cette épreuve, qui consiste en un entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, s'est

déroulée du 3 au 7 janvier 2022. Les auditions ont été organisées sur 16 centres d'examen répartis en France et en outre-mer.

Cette épreuve a nécessité la constitution de 98 commissions, dont une dédiée exclusivement à l'audition via un dispositif de visioconférence.

4.4 Données chiffrées de l'épreuve orale

Les résultats de l'épreuve orale sont les suivants :

Épreuve orale d'admission	Concours externe filière administrative	Concours externe filière surveillance	Concours interne filière administrative	Concours interne filière surveillance
Moyenne générale	10,75	11,20	10,60	10,70
Note la plus élevée	20,00	20,00	19,50	19,00
Note la plus faible	2,00	2,00	3,00	4,00
Notes ≥ 15 <i>(1)</i>	527 19,03 %	89 33,21 %	39 17,49 %	22 32,35 %
12 ≤ notes < 15 <i>(2)</i>	717 25,88 %	47 17,54 %	55 24,66 %	4 5,88 %
Notes ≥ 12 <i>(3)</i> Total cumul (1)+(2)	1 244 44,91 %	136 50,75 %	94 42,15 %	26 38,23 %
10 ≤ notes < 12 <i>(4)</i>	478 17,26 %	16 5,97 %	41 18,39 %	9 13,24 %
Notes ≥ 10 <i>(5)</i> Total cumul (3)+(4)	1 722 62,17 %	152 56,72 %	135 60,54 %	35 51,47 %
Notes < 10	1 048 37,83 %	116 43,28 %	88 39,46 %	33 48,53 %
Dont notes éliminatoires < 5	209 7,55 %	52 19,40 %	10 4,48 %	10 14,70 %
Nombre admis sur liste principale	819	105	128	44
Nombre admis sur liste complémentaire	886	79	-	-

4.5 Appréciation du jury

Le niveau des candidats en général a été jugé moyen, que ce soit en matière de connaissances de l'administration ou des réponses aux mises en situation.

Dans l'ensemble, les candidats maîtrisent l'exercice de présentation personnelle, tant dans sa durée que dans ses objectifs. Cependant, la présentation du parcours professionnel est bien souvent un catalogue chronologique. Certains peinent toujours à utiliser le temps imparti de deux minutes, à structurer leur propos et à mettre en évidence les éléments les plus intéressants de leur parcours, ainsi que leurs motivations pour intégrer notre administration.

Le fait que certains candidats ne savent pas qu'ils se sont inscrits à un concours commun a une nouvelle fois surpris les examinateurs. Les connaissances générales sur les principales missions de la DGFiP et encore plus sur les missions de la DGDDI sont souvent limitées. Certains confondent les missions de la gendarmerie, de la police et des douanes. De même, les droits et les obligations du fonctionnaire sont mal connus, ce qui démontre un manque de préparation et de curiosité des candidats.

S'agissant des mises en situation, les notions des droits et des obligations des fonctionnaires, ainsi que des valeurs du service public sont souvent connues, mais leur explication et leur mise en œuvre sont souvent perfectibles. Les mises en situation ont révélé chez certains candidats un manque de bon sens et de pragmatisme. D'autres, au contraire, se sont limités à des réponses stéréotypées, correspondant aux attentes supposées des examinateurs.

Les bons candidats se sont distingués par leur motivation à intégrer notre ministère et leurs connaissances des métiers exercés au sein de celui-ci. Ils savent valoriser leur expérience professionnelle et personnelle et se sont investis dans leur préparation, ce qui leur permet également de mieux gérer leur stress au moment de l'entretien. Lors des mises en situation, ils démontrent qu'ils peuvent faire face de manière autonome et montrent du bon sens et du pragmatisme. Ils expriment un projet professionnel abouti et associent une maîtrise déontologique sérieuse à une connaissance du rôle d'un agent.

De façon générale, il faut donc rappeler aux candidats, et insister lourdement, qu'une réussite au(x) concours passe avant tout par une bonne préparation. Préparation aux épreuves de pré-admissibilité puis d'admissibilité, qui requièrent de prendre connaissance du programme du concours et des annales, de s'entraîner régulièrement et surtout de bien lire les questions et les consignes le jour J. La préparation méthodologique aux QCM notamment est primordiale et permet lors des épreuves de gagner du temps et d'être plus à l'aise dans le traitement des questions.

Pour les épreuves orales, quel que soit son parcours, il est important de bien se présenter et de savoir expliquer sa motivation de façon claire et spontanée. Une attitude dynamique peut facilement être valorisée, un candidat avec un profil atypique et éloigné de la fonction publique ayant toutes ses chances d'être sélectionné pour peu qu'il sache mettre en avant ses compétences et sa motivation. De ce point de vue, la méconnaissance des administrations et des missions du ministère, voire l'ignorance de l'existence de places offertes aux lauréats du concours au sein de l'administration des douanes, sont rédhibitoires pour espérer être sélectionné ! Il faut aussi avoir une curiosité d'esprit et donner envie aux membres du jury de travailler avec eux.

En conclusion, le jury félicite l'ensemble des lauréats cette année et encourage les autres candidats à se représenter à ce concours, en suivant au maximum, dans leur intérêt, les conseils détaillés dans le présent rapport. Ces conseils sont le plus souvent de bon sens, mais ils permettront très certainement aux candidats sérieux et motivés d'être plus affûtés dans leur préparation et plus pertinents dans leur interaction avec le jury.

Le Président du jury

Signé

Philippe REYNAUD